

Compte-rendu de la séance du Conseil municipal du lundi 30 novembre 2020

Ouverture de la séance : 21h00

Présents : Catherine BORGNE – Jocelyne BASSE – Boris LECORDIER Chantal GARSTKA – Katia GILBERT
Isabelle OCCELLI – Vivien BAREYT – Jean-Pierre BOGERS – Thierry COSSARD – Philippe DANIEL –
Frédéric FALLOT – Cyril MOREL – Gilles RIFFIER

Absent excusés : Richard FLAHAUT, Frédéric HENRY (donne un pouvoir à Catherine BORGNE)

Secrétaire de séance : Frédéric FALLOT

Ordre du Jour

- Approbation du compte-rendu de la séance du 28 septembre 2020
- Décision modificative Budget 2020
- Affectation du Résultat 2019 : modification
- Engagement de Dépenses Investissement 2021
- Rapport du Sictaub (RPQS) 2019 : communication, approbation
- Rapport de l'ARS sur la qualité de l'eau
- Pouvoir de police du Maire / Délégation au syndicat Tri-Or
- Instruction des dossiers d'urbanisme par la CCHVO : convention
- Questions diverses

1. Approbation du CR du 28/09/2020 à l'unanimité.

2. Modification Budget 2020

Une erreur matérielle portant sur 9 centimes, due à une inversion de chiffre a été constatée sur la reprise du résultat de l'année 2019. Il fallait inscrire au budget de l'année 2020 (compte 1068) 97 241,98 € au lieu de 97 241,89 €.

Cette modification est approuvée à l'unanimité.

3. Modification de l'affectation du résultat 2019

En considération de l'erreur matérielle constatée et expliquée précédemment il y a lieu d'annuler la délibération 09-05-2020 du 29 mai 2020 portant affectation de résultat 2019 au budget 2020, et de la modifier de la façon suivante

- Report du résultat cumulé de la section d'investissement 2019 de :
84 974,29 € : Recette au compte 001 « Résultat d'investissement reporté »
- Report du résultat cumulé de la section de fonctionnement 2019 de 0,00 € :
Etant précisé toutefois que l'excédent du budget Annexe de la Caisse des écoles issu de sa dissolution est repris au budget communal pour un montant de 3 932,05 €. Soit une inscription budgétaire en recette au compte 002 « Résultat de fonctionnement reporté » de 3 932,05 €
- Affectation en section d'investissement, du résultat 2019 pour financer les dépenses 2020 de 97 241,89 € en Recette au compte 1068 « Excédents de fonctionnement capitalisés »

4. Engagement de dépenses investissement 2021

Le code des collectivités territoriales autorise le règlement d'1/4 des dépenses prévues au budget d'investissement 2020 pour régler les dépenses de l'année en cours (2021) avant le vote du budget de celle-ci. Madame le Maire propose d'adopter une délibération dans ce sens afin de pouvoir régler sans difficultés les dépenses relatives aux travaux de rénovation de l'école (préau et cour de récréation) qui seront réalisés durant les congés de Noël. Investissement.

Cette délibération est approuvée à l'unanimité.

5. Rapport RPQS du SICTEUB 2019

Monsieur Fallot présente les éléments du Rapport annuel du SICTEUB sur les prix et la Qualité de Services du syndicat.

Les chiffres clés du rapport, notamment les informations inhérentes à l'exploitation du réseau communal, des volumes traités, des interventions réalisées (ITV, curage, changement tampons...), le traitement des déchets produits et des tonnages de boues à évacuer. Fin de la restitution avec l'évocation des prix de redevance, de la PFAC, des contrôles séparatifs et de l'estimation simulée pour un volume familial de 120 m³ (baisse d'environ 10.6%, de 662€ en 01.2019 à 592€ en 01.2020).

L'assemblée prend acte de la communication de ce rapport.

6. Présentation du rapport ARS sur la qualité de l'Eau

Sont présentés les différents indicateurs ; qualité (B), bactériologie (A) . dureté de l'eau (B à C) , les travaux sur le réseau d'eau dont l'installation de 2 débitmètres (1 en entrée de la D922 et 1 en sortie à proximité du Valdampierre) avec une coupure d'eau générale à prévoir sur la commune

Le Conseil Municipal prend acte du rapport présenté par Madame le maire.

7. Pouvoir de police du Maire : Information sur la non opposition du Maire concernant la délégation de son pouvoir de police au syndicat Tri-Or concernant la gestion des déchets

8. Approbation du Conseil Municipal de la convention entre la commune et la CCHVO relative à l'instruction des dossiers d'urbanisme

9. Questions diverses :

- Instruction PC pour JP Bogers sur la route d'Asnières. Déposé il y a près de 2.5 ans mais et refusé par 2 fois par l'ABF (M. Bellon), notamment pour ce qui concerne le choix d'implantation du projet. Mme le Maire précise qu'elle n'intervient pas en décision dans ce refus et suit l'avis de l'ABF. L'instruction du dossier est réalisée par le service instructeur de la CCHVO et selon les textes le recours doit être produit auprès du Préfet de Région.
- Annulation des manifestations en raison de la crise sanitaire :
 - Ecole : Pas de fête de Noël avec les enfants, les sommes seront réaffectées à l'achat de livres qui seront distribués aux élèves.
 - Pas de repas des anciens.
 - Vœux du maire 2021 potentiellement annulés.
- Secrétariat de mairie : les annonces lancées pour le recrutement d'un agent à temps partiel sont restées infructueuses.

Séance levée à 22h10